



## SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45

Email : [sud.loirecentre@free.fr](mailto:sud.loirecentre@free.fr) Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com) Facebook : Sud BPCE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Orléans, le 9 Juin 2021

### CSE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2021

#### La Direction amorce le déconfinement pour revenir à la normale ...

*La direction autorise la tenue de la réunion des managers en présentiel jeudi prochain au zoo de Beauval ! Pourquoi le nuage « vous être utile » (à l'instar de celui de Tchernobyl qui avait eu la délicatesse de longer la frontière de l'est de la France sans la traverser... souvenez-vous) n'atteint pas la porte du Directoire ???*

#### La direction a toujours basé sa gestion de la crise sanitaire sur la responsabilité individuelle !

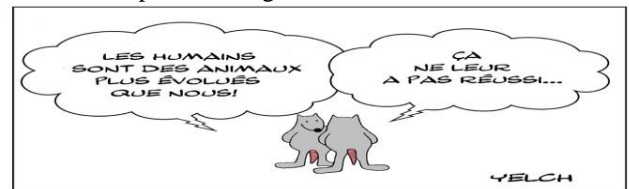
- ⇒ Les CCPRO/CAGP/CACP/MONITEURS/ANIMATEURS seront de retour à 100% sur site dès le 14 juin.
- ⇒ Pour les Sièges, 4 jours sur site et un jour de travail à distance par semaine du 14 juin au 30 juin. Du 1 juillet au 5 septembre, 100 % sur site puis mise en place de la charte sur le télétravail à partir du 6 septembre. Concernant l'organisation du travail à distance, aucune règle fixe dictée par l'entreprise : les managers ont la main. Il est possible de faire revenir une équipe à 100% sur site le même jour. Les temps partiels sont éligibles à 1 jour de travail à distance.
- ⇒ Préconisation pour les réunions : en audio et Visio **sauf pour la réunion des managers qui se déroulera jeudi prochain au zoo de Beauval en présence de 300 salariés. La superficie de la salle fait 707 m2, il en faudrait pratiquement le double pour éviter tout risque de Covid !**
- ⇒ Restauration collective pour les Sièges : collègues en quinconce et organisation de deux services.
- ⇒ En agence, les repas sont à prendre seul et les moments de convivialité ne sont pas autorisés **sauf peut-être pour la réunion des Managers mais Elise Paquet est formelle : il n'y aura pas d'animations (pas de chanteur, pas de musique ou soirée dansante ...)** !
- ⇒ Retour au travail des personnes fragiles possible sans visite préalable avec la médecine du travail.

#### RÉUNION DES MANAGERS EN PRÉSENTIEL : le Directoire a-t-il calculé le bénéfice-risque ?

Avec 85 000 décès et 400 000 hospitalisations, chacun doit comprendre que la reprise doit être progressive et étalée sur plusieurs mois... Le gouvernement a amorcé le déconfinement mais il n'en reste pas moins que l'augmentation du nombre de nouveaux cas se poursuit et c'est sans compter sur les différents variants du virus identifiés dans plusieurs régions de France !

La réunion des managers en présentiel est jugée par beaucoup d'inquiétante en cette période de pandémie.

**Est-elle juste l'occasion pour le Directoire d'organiser une réception d'adieux en l'honneur de la Présidente et écouter une fois de plus « sa bonne parole » ?**



#### Une direction démasquée :

Depuis le début de la crise sanitaire, la direction nous explique qu'elle a défini et ajusté les mesures sanitaires en fonction de l'évolution de l'épidémie et des prescriptions des autorités publiques, dans l'objectif de préserver la santé des salariés et des clients.

Répété à l'ennui, le terme de « dialogue social » s'accompagne de l'idée que la direction a fait du « CSE extraordinaire spécial Covid » un lieu de « collaboration », de compromis et qu'elle écoute avec intérêt les recommandations justifiées des élus et plus récemment des inspecteurs du travail. En réalité c'est faux : la direction n'écoute ni les uns ni les autres ... Voilà qui est dit.

#### Le désir de vouloir effacer de nos mémoires cette période de confinement est légitime, mais dans l'immédiat évitons le retour à l'anormal ...

#### Œuvres sociales : Informations dernière minute.

Compte tenu de la sous-consommation des budgets alloués à la culture, billetterie et sport pour cause de crise sanitaire, le CSE et les élus SUD ont validé des nouveautés pour le deuxième semestre de 2021 :

- ✓ Un chèque culture de 35€ sera attribué à chaque salarié présent dans l'entreprise au 31 mai.
- ✓ Augmentation de la prise en charge par le CSE de la billetterie non centralisée (culture, sport, etc.) qui passe de 40 à 50% et du plafond de remboursement de 14 à 20 € jusqu'à la fin de l'année 2021.

**Vos représentants SUD-Solidaires :** Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUET - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - Alain QUESNE

*Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires*